

3. SITUATION DURANT L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Vous exercerez une activité professionnelle en parallèle de vos études (hors emploi-étudiant) :

Emploi occupé : Depuis le (date) : Jusqu'au :

Temps complet Temps partiel - quotité :

Type de contrat : CDI CDD ou intérim Travailleur indépendant, artisan, profession libérale

Fonctionnaire Militaire Autre, précisez :

Nom et adresse (ville) de l'employeur :

Vous bénéficierez d'un congé de formation professionnelle (Fonction publique)

Si accord, vous adresserez dès que possible la notification au SAFCO.

Vous serez demandeur d'emploi :

Etes-vous inscrit au Pôle Emploi ? Oui : Date d'inscription : Non

Indemnisation ARE/ASS : Oui : jusqu'à (date) : Non

En attente de réponse, laquelle :

Autre :

4. FINANCEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Aurez-vous une prise en charge financière des frais de formation ? Oui Non

Si oui, s'agit-il d'un financement dans le cadre :

D'un contrat de professionnalisation D'une période de professionnalisation

nom de l'OPCO

Du Plan de Développement des Compétences (PDC)

Financement Pôle emploi

Financement de l'employeur

Autre :

Date :

Signature :

LA CANDIDATURE :

1. Veuillez présenter votre expérience en matière d'ateliers d'écriture (cadre, public, lieu, durée, caractéristiques des ateliers...) :

➤ **en tant que participant(e) :**

Cliquez ci-dessous pour écrire :

➤ **en tant qu'animateur/trice :**

Cliquez ci-dessous pour écrire :

**2. Veuillez présenter un ouvrage (recueil de poèmes, pièce de théâtre, roman, nouvelle, essai...)
que vous avez lu et apprécié, qui vous permettra de développer votre vision de l'écriture :**

Cliquez ci-dessous pour écrire :

LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Liste des pièces à joindre obligatoirement au dossier :

- ☞ la fiche de candidature renseignée ;
- ☞ un *Curriculum Vitae* ;
- ☞ une lettre de motivation dans laquelle vous préciserez le projet personnel et/ou professionnel qui oriente votre candidature;
- ☞ la copie de vos diplômes.

Au titre de la première session de recrutement, ces documents sont à adresser, au plus tard le **lundi 17 juin 2024** uniquement par courriel, à duaae.fc@univ-montp3.fr et conjointement à marie.bourjea@univ-montp3.fr

LA SELECTION :

La candidature au DU complet implique obligatoirement:

- d'avoir déjà animé des ateliers d'écriture en amont de la formation ;
- d'animer pendant l'année de formation au moins 60h en convention. Ce stage nécessite par conséquent de réfléchir à ses lieux/publics d'animation pour les présenter lors de l'audition.

La sélection s'effectue en deux étapes : premièrement sur dossier, puis, le cas échéant, lors d'une audition qui aura lieu le **lundi 24 juin 2024** en présentiel .

Le dossier de candidature sera examiné par la responsable pédagogique ; si votre dossier est retenu vous serez ensuite auditionné(e) par le jury de recrutement. Une réponse vous sera donnée au plus tard le oct 47 1vko 4246.

Sous réserve de places disponibles, une deuxième session de recrutement aura lieu début septembre.

LES DATES PREVISIONNELLES DE FORMATION :

Pré-rentree : 3 heures

7 octobre 2024 après midi

UE 1 : Cadre et enjeux : 48 heures

8, 9, 10 octobre 2024

2, 3 décembre 2024

10, 11, 12 février 2025

UE 2 : Postures et pratiques : 48 heures

21, 22, 23 octobre 2024

13, 14 janvier 2025

17, 18, 19 mars 2025

UE 3 : Réflexivité et professionnalisation : 48 heures

18, 19, 20 novembre 2024

27, 28 janvier 2025

7, 8, 9 avril 2025

UE 4 : Accompagnement au mémoire et suivi de stage : 48 heures

21 novembre 2024

29, 30 janvier 2025

3, 4, 5, mars 2025

10, 11 mai 2025

LE DISPOSITIF DE FORMATION CONTINUE :

Pour tout renseignement concernant la mise en place du dispositif de formation continue, la demande de devis, veuillez écrire à duaae.fc@univ-montp3.fr

LES TARIFS 2024-2025 :

- ☞ Tarif salariés financés au titre des frais de formation : 5000 €
- ☞ Tarif salariés finançant individuellement les frais de formation dont CPF, CFP, travailleurs non-salariés, travailleurs indépendants, autoentrepreneurs : 3000 €
- ☞ Tarif demandeurs d'emploi, retraités : 2500 €

L'INSCRIPTION ET LE PAIEMENT DES FRAIS DE FORMATION :

Par la suite un contrat de formation vous sera adressé, lequel vous engagera financièrement.

Ne joignez aucun chèque au présent dossier.

Les frais de formation s'acquitteront par chèque ou par virement.

Il vous est proposé de régler en plusieurs fois, cochez ce qui vous convient :

- 1 échéance 2 échéances 3 échéances